



TOP 12 GAM 2020-2021 : RÉGLEMENTATION

Formule avec 12 équipes sur 1 journée

Sur décision du bureau fédéral et si le championnat n'est pas organisable dans sa forme habituelle, le Top 12 GAM 2020-2021 se déroule selon la réglementation décrite ci-dessous.

TOP 12 GAM	
Format compétitif	10/4/4 10 gymnastes maximum, 4 minimum, 4 gymnastes passent à chaque agrès, dont 1 non GFL Addition des 4 notes à chaque agrès pour établir le total de l'équipe
Gymnastes autorisés à concourir	Les gymnastes doivent figurer sur la liste des gymnastes admis à concourir du Top 12 2020-2021
Cas de force majeure	Application de la règle du cas de force majeure, cf. page 28 du règlement technique GAM-GAF 2020-2021
Montées / Descentes	Une montée possible dans l'équipe Top 12, cf. page 65 du règlement technique GAM-GAF 2020-2021 Descente interdite : un gymnaste ayant participé au Top 12 ne peut pas être engagé ensuite dans une autre équipe (ayant participé : gymnaste ayant des notes sur un plusieurs agrès)
Programme compétitif et jugement	Code FIG En cas de 0 au saut, un 2 ^{ème} passage est autorisé, avec une pénalité de 2 points
Jury	12 juges convoqués 1 juge niveau 4 par équipe

Ordre de passage	L'ordre de passage des équipes est déterminé par tirage au sort, un mois avant la date de la compétition
Temps d'échauffement à l'agrès	30 secondes par gymnaste à tous les agrès saut aux barres parallèles 50 secondes par gymnaste aux barres parallèles, incluant le temps de préparation des barres
Classement	Classement par équipes sur le total de points FIG Les équipes classées 11 ^{ème} et 12 ^{ème} sont reléguées en Nationale A1 pour la saison 2021-2022
Ex aequo	En cas d'ex aequo à la 10 ^{ème} place : <ul style="list-style-type: none"> - Seule l'équipe classée 12^{ème} est reléguée en Nationale A1 pour la saison 2021-2022 - Dans ce cas, seule l'équipe classée 1^{ère} en Nationale A1 est qualifiée pour le Top 12 2021-2022
Forfait	En cas de forfait, la CNS et la DTN se prononcent sur les ajustements de qualification afin de compléter le Top 12 pour la saison 2021-2022 Un club déclarant forfait doit redémarrer avec une équipe en Nationale 12 ans et plus par les phases qualificatives lors de la saison 2021-2022